

Rapport moral – Saison 2023/2024

Chers membres, chers bénévoles, chers partenaires,

Je vous remercie chaleureusement pour votre présence à cette Assemblée Générale, et pour votre engagement envers le Cercle des Nageurs de Bergerac. Cette saison a été marquée par des réussites significatives, tant sur le plan sportif qu'associatif, à laquelle ont contribué de nombreux acteurs que je tiens à remercier : Les bénévoles du club pour leur présences lors des différentes manifestations que nous avons organisé, la Ville de Bergerac, la Communauté d'Agglomération Bergeracoise (CAB), le Conseil Départemental de la Dordogne et l'Agence Nationale du Sport (ANS) pour leur soutien financier et logistique, ainsi que nos sponsors tels que Leclerc La Cavaille, Maître Prunille, le Crédit Agricole et Intersports, ainsi que le Comité Départemental de Natation, la Ligue Nouvelle Aquitaine de Natation.

Tout d'abord, nous sommes extrêmement fiers de la qualification de Noëlie Lacour aux Championnats de France N2 et de sa sélection pour les Jeux Olympiques de Paris 2024, où elle a représenté le Gabon. Cet accomplissement exceptionnel illustre le potentiel et le niveau que notre club peut atteindre, avec des athlètes de grande qualité.

En parallèle, nous avons vu un nombre croissant de nos nageurs se qualifier pour les Championnats régionaux. Leur engagement et leurs performances ont permis au Cercle des Nageurs de Bergerac de briller lors de nombreuses compétitions régionales, avec des résultats d'ensemble très prometteurs. Ces succès témoignent du sérieux et du travail acharné de nos athlètes, ainsi que du soutien constant des entraîneurs et des bénévoles.

Au-delà de nos performances sportives, le bon fonctionnement du club repose sur l'implication de nos bénévoles, des membres du Conseil d'Administration, ainsi que de nos partenaires publics et privés qui jouent un rôle clé dans la vie du club.

Pour l'avenir, nous avons plusieurs projets ambitieux, pour cette année reconduction du meeting des Maîtres le 21 avril 2025 (lundi de Pâques), la labélisation de notre Eau Libre, date à définir et peut-être l'organisation d'un championnat d'eau libre. Pour un

avenir un peu plus lointain, nous espérons que la CAB pourra mettre à disposition un complexe aquatique plus important pour permettre à nos athlètes de continuer à s'entraîner dans des conditions optimales et d'atteindre des niveaux de compétition encore plus élevés pour faire rayonner le bergeracois.

Je tiens enfin à remercier tous les parents et officiels qui nous accompagnent tout au long de la saison, ainsi que l'équipe d'encadrement pour leur professionnalisme. Je vous rappelle que vous pouvez nous rejoindre, soit au conseil d'administration, dont le vote se fera à l'issue de cette assemblée ou comme officiel ou comme bénévole. Nous avons besoin de vous !

Ensemble, continuons de faire grandir le Cercle des Nageurs de Bergerac et à viser l'excellence pour les saisons à venir.

Philippe POU CET

Président du Cercle des Nageurs de Bergerac